

ESSAIS  
GÉNÉALOGIQUES

SUR

LES ANCIENNES FAMILLES DU BERRY

Par Paulin RIFFÉ

CONSEILLER DE PRÉFECTURE, CHEVALIER DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,  
OFFICIER D'ACADÉMIE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE  
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

FAMILLE DE BENGY

BOURGES

E. PIGELET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

—  
1875

---

EXTRAIT  
des  
*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*

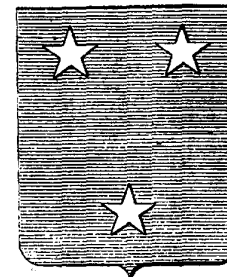
(V<sup>e</sup> volume.)

N° 3.

---

## FAMILLE DE BENGY

SEIGNEURS DE FONTILLAY, LE NUISEMENT,  
VISY, BILLERON, LES BERGERIES, LES CLAVIÈRES,  
CHARNAY, FERRIÈRES, PUYVALLÉE, COULERS, VASSELAY,  
LES PATUREAUX, LA MOLINE, LOYE, ÉTRÉCHY,  
BOUCHETIN, CHAPPES, LE CORBET, ORVILLIERS, ETC.,  
VICOMTES DES PORCHES, EN BERRY.



ARMES : *D'azur, à trois étoiles d'argent, posées 2 et 1.*

DEVISE : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE.

La branche de Puyvallée brisa ces armoiries d'un *besan d'or* comme puinée, mais à l'extinction de la branche aînée elle reprit les armes pleines.

La Thaumassière, La Chesnaye-des-Bois et M. Lainé, dans ses *Archives de la Noblesse*, ont successivement donné la généalogie de la famille de Bengy, et après ces savants auteurs il semble difficile de reprendre le même travail d'une manière nouvelle. Cependant il y a encore de quoi glaner pour les archéologues de nos jours; et cette famille a occupé une place trop considérable dans notre histoire locale, pour qu'elle ne soit pas traitée dans nos essais généalogiques sur les familles du pays. Le judicieux auteur de l'*Histoire de Berry*, par le temps où il vivait, a pu suivre la trace des commencements de la famille à l'aide de la tradition encore vivace, de pièces presque contemporaines qui n'existent plus; La Chesnaye-des-Bois, n'a fait qu'enregistrer des mémoires domestiques qui lui ont été fournis par les intéressés, et enfin Lainé s'est servi du travail des deux premiers pour faire le sien, qu'il a pu conduire plus loin que ses devanciers, à l'aide des documents qui lui ont été communiqués par la famille. Ce n'est donc point faire acte de présomption ou de plagiat, que de reprendre l'œuvre de ces hommes érudits, car tout en se servant de ce qu'ils ont laissé, il y a encore beaucoup à compléter et à étendre.

Le berceau de cette maison est la ville de Dun-le-Roi, dans les archives de laquelle on trouve encore la trace de son établissement et où vivait le premier Bengy dont la connaissance soit venue jusqu'à nous, et avant nous à La Thaumassière qui l'indique dans la généalogie qu'il nous a transmise. Dans un acte de 1367, on trouve déjà le nom de Bengy précédé de la qualification de *noble homme*. La belle devise BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE, que cette famille a adoptée, a toujours été sa règle de conduite,

aussi la considération et l'estime qui sont son apanage depuis plus de trois cents ans, sont-elles une juste récompense du bien qu'elle n'a cessé de faire.

I. JEAN BENGY, que les auteurs précités, s'accordent à regarder comme le chef de la famille, vivait à Dun-le-Roi dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle; son histoire est assez obscure, plusieurs Bengy étaient ses contemporains, portant le même prénom, évidemment ses parents, mais qu'on confond avec lui, ou qu'on ne peut rattacher à sa souche. On ignore même le nom de sa femme et l'on ne connaît celui de ses trois enfants, que par le testament de son second fils, dont une copie authentique existe encore entre les mains de M. Moreau, le savant secrétaire de la mairie de Dun-le-Roi (1).

Les trois enfants de Jean Bengy sont :

1. Étienne BENGY, qui a continué la postérité et viendra ci-après :
2. Jean BENGY, qui, selon toute probabilité, naquit à Dun-le-Roi vers 1482. Il vécut dans cette ville dans les sentiments de la plus grande piété et laissa dans le souvenir de ses concitoyens une estime qui

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Moreau la communication de cette pièce importante, ainsi que beaucoup d'autres renseignements qu'il nous a fournis dans bien des circonstances qu'il serait trop long d'énumérer. M. Moreau, depuis nombre d'années, fait des recherches suivies sur tout ce qui peut intéresser l'histoire du canton de Dun-le-Roi, à laquelle il travaille avec persévérance, et nous espérons qu'un jour, que nous désirons prochain, il dotera notre pays d'une monographie précieuse de ce canton qui a joué

subsiste encore. Il fit construire de ses deniers une chapelle dans l'église de Saint-Étienne de sa ville natale, dont il se plut lui-même à surveiller les travaux. Ce monument, de style ogival de la troisième époque, avait été soigné avec amour par son fondateur, et l'on peut juger par ce qu'il en reste de la richesse de son ornementation. C'est la première chapelle en entrant à droite près du porche; elle est élevée de plusieurs marches au-dessus du sol de l'église et s'encadre majestueusement dans une ogive d'une grande pureté de lignes. La voûte surtout attire l'attention par la multiplicité de ses nervures et le modelé de ses pendentifs, qui se terminent par des personnages merveilleusement drapés, tenant des phylactères qui s'entrelacent de la façon la plus gracieuse. La fenêtre qui remplit tout le fond de la chapelle, devait contenir une verrière digne de cette époque, où sans aucun doute le bienfaiteur avait fait inscrire son nom et la dédicace de son présent; mais le temps a détruit l'œuvre du peintre verrier qui avait concouru au décor de cette fenêtre, maintenant elle est murée à un mètre de hauteur dans le bas, et toute la partie supérieure qui contient les flammes de cette époque de l'ogive, est cachée par une maçonnerie qui la dissimule complètement. Le jour ne vient plus que par de

un certain rôle dans l'histoire du Berry, tant par les institutions qui existaient dans la ville de Dun-le-Roi, que par les personnages qui ont gouverné la ville et par les différents fiefs répandus sur tout son territoire. Qu'il nous permette de lui adresser ici publiquement l'expression de notre gratitude.

simples vitraux de verre blanc dont la lumière est d'autant plus vive que la baie qui lui donne passage est plus étroite. Au-dessous se voit encore une belle crédence avec console sculptée, surmontée d'un dais richement fouillé sous lequel est placée l'image de la mère de Dieu.

Par son testament dont il va être parlé, Jean Bengy avait fait la disposition suivante : « Je veux « et ordonne qu'en mad. chapelle soit fait un « contre-table d'autel de pierre ouvré en masson- « nerie et douze images des douze apôtres et une « image de Notre-Seigneur au milieu élevée et que « les dites images soient peintes très richement « et pareillement l'image de Nostre-Dame de « Lorette. »

La teneur de cette prescription fut exécutée scrupuleusement; on voit encore ce *contre-table* ou retable, au-dessus de l'emplacement de l'autel qui n'existe plus, il a été fait suivant le programme, sans y rien changer, dans le style de la renaissance, et quoiqu'affreusement mutilé par l'inepte marteau de 1793, ce qu'il en reste est encore digne d'être admiré. Ce morceau de sculpture se compose d'une série de cinq arcades en plein-cointre à clefs en volutes, séparées par des colonnettes corinthiennes avec frise, entablement, etc., suivant l'architecture italienne. Au centre sur un trône, Notre-Seigneur bénissant, accosté de ses fidèles disciples, saint Pierre et saint Paul et de tous les autres apôtres reconnaissables par leurs attributs respectifs, qui occupent les autres arcades latérales, par groupes

de deux ou trois. Au bas du trône de Notre-Seigneur sont sculptées sur un écusson, les initiales I B. (Jean Bengy), liées ensemble par un lacs artistement noué et bouclé. Le rétable est surmonté de la statue de Notre-Dame de Lorette assise sur le seuil d'une modeste chapelle, qui doit rappeler la *Santa Casa* transportée par les anges. Enfin, en regardant avec attention, on découvre de chaque côté et en-dessous de cette petite chapelle, des traces d'anges, qui y avaient été primitivement peints. Du reste, la chapelle toute entière avait été peinte, et le rétable en particulier avait été enluminé, suivant le vœu du testateur, des couleurs les plus riches et les plus chatoyantes, ainsi qu'on en distingue encore les vestiges.

Jean Bengy avait fait son testament devant Dupont et Poncet, notaires à Dun-le-Roi, le 26 août 1529. Il résulte de cet acte de dernière volonté, qu'il avait augmenté d'une manière notable le patrimoine qu'il avait reçu de ses père et mère, qu'il délaissa à son frère Étienne et à Radegonde Bengy, sa sœur. Il fit aussi plusieurs legs à des parents dénommés, tels que Vincent Bengy, Françoise Bengy, fille de feu Toussaint, mais dont il ne spécifie pas le degré de consanguinité. Le surplus de ses biens, dont il ne croyait pas devoir tenir compte à sa famille et qui ne laisse pas que d'être considérable pour le temps où il vivait, fut employé par lui en fondations pieuses pour le salut de son âme et en aumônes très-étendues. Outre toutes les messes et prières ordonnées à jours

déterminés, principalement depuis celui de son décès jusqu'au premier anniversaire de sa mort, il fonda sept *chapellenies* et vicairies dans la chapelle qu'il avait fait construire et affecta aux honoraires des chapelains et vicaires la somme de 2,500 livres tournois avec laquelle il devait être acheté des héritages dont le revenu servirait à les solder. Ces chapelains et vicaires devaient être tenus à dire « chacung d'eulx une messe toutes  
« les sepmaines à perpétuel, c'est assavoir : le  
« dimanche l'office du jour; le lundy l'office des  
« trépasses; le mardy l'office de Saint-Jean-Bap-  
« tiste; le mercredi l'office de Saint-Nicolas;  
« le jedy l'office du corps de Dieu; le vendredy  
« l'office de la Croix et Passion de Notre-Seigneur;  
« le samedy l'office de Nostre-Dame. Enfin, le  
« jour de la feste des morts, tous les dits chape-  
« lains et vicaires seraient tenus de dire un *libera*  
« avec l'absolution sur sa fosse. »

Il ordonnait en outre et présentait les dits chapelains et vicaires, c'est assavoir : messire Jacques Voulsty pour le jour du dimanche; messire Simon Borderoux pour le lundi; messire Claude Héritier pour le mardi; messire Guillaume Royard pour le mercredi; le *Maistre des enfants de chœur* pour le jeudi; messire Pierre Raisonnet pour le vendredi; messire Jacques Reboullet pour le samedi. La messe du jeudi devait être dite à *perpétuel* par le maître en titre des enfants de chœur de l'église « et non aultre. » Il ordonnait aussi « que si aucun des dictes chappelains et vicaires allait

de vie à trépas » MM. les échevins et commis au gouvernement des affaires communes de la ville, présentassent en remplacement son successeur, excepté pour la messe du jeudi qui devait toujours être dite par le Maître des enfants de chœur de l'église et *non aultre*.

Dans le cas où son frère et sa sœur, ci-dessus dénommés, s'opposeraient à l'exécution de ce testament, le legs qui leur était fait serait réduit « à chacung vingt sols tournoys » et le reste serait employé en aumônes et autres œuvres pies à la discrétion des exécuteurs testamentaires qui étaient M. le lieutenant Pierre de LHOSPITAL et M<sup>e</sup> Étienne COLASSON, garde de la prévôté de Dun-le-Roi.

Jean Bengy a dû mourir au mois de février 1554, peu de jours avant la date de la grosse de ce testament (20 février) qui a été présentée au procureur du Roi et garde du scel de la prévôté de Dun-le-Roi; il a été inhumé dans sa chapelle selon qu'il l'avait ordonné. Il n'apparaît pas qu'il ait jamais été marié et par conséquent n'a pas laissé de postérité.

3. Radegonde BENGY, dénommée comme héritière dans le testament de son frère du 26 août 1529. On ignore si elle a contracté mariage et si elle a laissé des enfants.

II. ÉTIENNE BENGY, premier du nom, avait dû naître à Dun-le-Roi aux environs de 1480. En 1528, on le trouve dans certain contrat qualifié receveur des deniers communs de la ville, et, l'année suivante il fut

institué par le testament de son frère héritier, avec sa sœur Radegonde, d'une partie de ses biens. Il avait épousé par contrat, passé le 3 janvier 1509, devant Jean Cousin, notaire dans la dite ville de Dun-le-Roi, Marguerite PERILHAT, fille de Jean PERILHAT et d'Étienne, sa femme, et tante ou grand'tante d'Anne PERILHAT, femme de noble Nicolas COUSIN, seigneur de Villeme-nard, vivant aussi à Dun-le-Roi. Il en eut les trois enfants qui suivent :

1. Étienne BENGY, chef du troisième degré ci-après;
2. Jean Bengy, né en 1513, marié à Dun-le-Roi par contrat passé aussi devant Jean Cousin, notaire au dit lieu, le 21 avril 1552, avec Ozanne COLASSON, fille d'Étienne COLASSON, garde de la prévôté de cette ville et l'un des exécuteurs testamentaires de Jean Bengy ci-dessus rapporté, et de Catherine COUSIN. Séduit par les nouvelles doctrines prêchées en Berry par Calvin et Théodore de Bèze, il avait eu un moment la faiblesse d'embrasser la réforme, mais cet entraînement fut loin d'avoir l'agrément des siens, aussi reconnut-il bientôt son erreur et il abjura devant l'official de Bourges le 16 mars 1573. Il mourut peu peu de temps après son abjuration sans laisser d'enfants; sa veuve convola en secondes noces avec Jean MONICAULT, notaire royal dans la même ville.
3. Barbe BENGY, femme de François PERRON, bourgeois de Saint-Amand, et non PERRIN, comme l'a dit à tort La Thaumassière.

III. ÉTIENNE BENGY, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Billeron, naquit à Dun-le-Roi, le 14 janvier 1512; il se maria deux fois : 1<sup>o</sup> par contrat du 11 janvier 1547, passé dans la dite ville, avec Marie SARRAZIN, fille de Vincent SARRAZIN (1), et d'Anne JACQUET; 2<sup>o</sup> par contrat du 13 janvier 1563, selon toute probabilité passé à Bourges, quoique le nom du notaire ne soit pas connu, avec demoiselle Catherine BONDOR, fille de Gilbert BONDOR, avocat à Bourges, et de Marie LAMOIGNON; elle était veuve de messire Jean HUAULT, écuyer, sieur de Puyvallée. Le sieur Huault, ayant laissé une fille de son mariage avec Catherine Bondor, Claude Huault, celle-ci hérita de la terre de Puyvallée, qui devint plus tard la propriété de la famille de Bengy, ainsi qu'il sera expliqué plus loin quand il sera parlé de la branche de ce nom. Étienne Bengy passa contrat pour divers héritages dans la paroisse de Vasselay, sous réserve des droits seigneuriaux, le 9 décembre 1564; il fit son testament, le 24 février 1566 et mourut peu de temps après. Catherine Bondor sa veuve, régla le partage de sa succession devant le lieutenant général du bailli de Berry le 8 avril 1567. Étienne

(1) D'après un arbre généalogique, annexé à une ancienne généalogie en parchemin de la maison Tullier, que madame Braun, qui la possède, a bien voulu nous communiquer, la famille *Sarrazin* serait venue d'Écosse avec Jean Stuart, duc d'Albanie, sous le règne de Charles VI. Pierre Sarrazin, auteur des Sarrazins de Berry, aurait été attaché à ce seigneur en qualité de maître d'hôtel et son fils, Vincent Sarrazin, père de la dite Marie, se serait fixé à Dun-le-Roi, d'où sa descendance se serait répandue dans la province où elle s'est alliée à des familles honorables.

Bengy, laissa trois enfants de son premier mariage et un du second, savoir :

*Premier lit.*

1. Pierre BENGY, qui suit;
2. Vincente BENGY, née vers 1550, qui s'allia en 1570 à Jean BOUER, seigneur de Rousselan et de Saint-Igny, conseiller au baillage de Berry et siège présidial de Bourges, et maître des enquêtes de Mgr le duc de Berry, fils de Jean BOUER, vicomte de Villeneuve-sous-Rampenay, seigneur des dits lieux de Rousselan et de Saint-Igny, Elu en l'Élection de Berry, établie à Bourges, et de Gabrielle DE LA CROIX. La famille Bouer, était fort ancienne dans le pays où elle a possédé de nombreux fiefs, s'est alliée aux meilleurs maisons et a fourni des prudhommes sous l'ancienne administration de la ville de Bourges et un échevin dès les premières années de l'institution de la municipalité. Vincente Bengy fit son testament, le 22 novembre 1573 et mourut le lendemain, n'ayant eu pendant son court mariage qu'une fille unique, Gabrielle BOUER, qui décéda sans s'être mariée, laissant sa succession à ses oncles et tante maternels, enfants d'Étienne Bengy et de ses deux femmes précitées. Il y eut procès à cette occasion entre ces dits légataires et son père survivant, qui s'éteignit par une transaction.

L'année suivante (1574), Jean Bouer contracta

une seconde union avec demoiselle Anne CHAMBELLAN, fille de Jérôme CHAMBELLAN, maître d'hôtel de Mgr le duc de Berry et de la reine Elisabeth, douairière de France, et de Marguerite PERROT de Malmaison et de Saint-Dié, d'où plusieurs enfants, savoir :

- A. Marguerite BOUER, mariée en 1594, à François BERTHERAND, probablement de la même famille que les seigneurs de Nouzérine, du Lys-saint-Georges et de Breuvron, dont La Thaumassière a donné l'histoire, à qui elle apporta en dot la terre de Roussellan;
  - B. Marie BOUER, dont la destinée est inconnue;
  - C. Cyprien BOUER, seigneur de la Doye et de Saint-Igny, qui a pris alliance dans la famille Charlemagne et a continué sa maison.
3. Marguerite BENGY, née en 1551, mariée en 1572 avec noble Jean CLAVEAU, seigneur de Feulardes, Elu pour le Roi en Berry, d'une famille de Bourges qui a fourni un échevin à cette ville. Étant devenue veuve dans le courant de l'année 1588, elle contracta une seconde union avec noble Claude SAUVAT, conseiller du Roi et son valet de chambre, et aussi Elu en l'élection de Berry, que l'on suppose être d'une famille parisienne dont les armoiries sont enregistrées à l'armorial manuscrit de la généralité de Paris. On ne connaît de ses enfants du premier lit, qu'un fils, qui suit; mais du second lit, elle a

eu deux filles nées à Bourges et baptisées en l'église de Notre-Dame du Fourchaud, savoir :

*Premier lit.*

- A. Noble Jean CLAVEAU, dont on ignore la date de naissance, qui succéda à son père dans sa charge de conseiller du Roi, Elu en l'Election de Berry, et épousa en 1611, Catherine CHARLEMAGNE, fille de noble Jean CHARLEMAGNE, seigneur de Launay, Béry, Villecomte et Le Buisson-Guillot, secrétaire ordinaire de la Reine mère, et de Marie DUCHÈVRE. Elle était sœur d'Anne CHARLEMAGNE, femme de Cyprien BOUER, son cousin, dont il a été parlé plus haut. Jean Claveau eut de cette union un grand nombre d'enfants, dont on voit les baptêmes dans les registres paroissiaux de la ville de Bourges, qui prirent des alliances dans de notables familles du pays, telles que les *Agard de Champ*, les *Lelarge de Parassay*, les *Rivière*, les *Foucault*, etc., etc., et entr'autres, Marie Claveau, première femme de François Fauvre, qui s'unit une seconde fois, à Françoise Bengy, de la branche de Puyvallée.



*Deuxième lit.*

B. Marie SAUVAT, baptisée au Fourchaud, le 29 octobre 1590, qui est devenue la femme de noble Guillaume BARBE, conseiller du Roi, trésorier provincial du régiment de ses gardes, d'une famille de La Marche et du Bourbonnais, où elle a possédé des fiefs, ainsi qu'on le voit dans *Les Noms féodaux* de M. l'abbé de Bétancourt, qui rapporte que plusieurs seigneurs de ce nom, ont fait foi et hommage, pour des fiefs situés dans ces deux provinces.

C. Anne SAUVAT, baptisée aussi au Fourchaud, le 15 novembre 1595, dont l'histoire est inconnue.

*Deuxième lit.*

4. Antoine BENGY, auteur de la la branche de Puyvallée, qui sera rapportée en son lieu.

IV. PIERRE BENGY, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Fontillay, Nuisement, Vizy et Billeron, dût naître en 1548 ou 1549 ; il fut receveur des aydes et tailles en Berry, résidant à Bourges sur le territoire de la paroisse de Notre-

Dame du Fourchaud. Il fut élu échevin de la ville pour les années 1601 et 1602, ainsi qu'on le voit sur les registres de l'hôtel de ville et dont un extrait délivré le 18 octobre 1666 par M. Gougon, maire, est conservé dans le chartrier du château de Puyvallée. Pierre Bengy épousa le 11 juin 1585 demoiselle Marie BIGOT, fille d'Étienne BIGOT, seigneur de Quantilly et des Fontaines, conseiller secrétaire du Roi et de Marie THIBOUST, dame du dit Quantilly. Il fit partage au nom de sa femme des biens des père et mère de celle-ci avec Claude, Pierre, Étienne et Jean-Jacques Bigot, ses beaux-frères, le 12 octobre 1596. Devenu veuf au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, il se remaria par contrat passé devant M<sup>e</sup> Toussaint Vigier, notaire royal à Bourges, le 10 juin 1606, avec demoiselle Jeanne FRADET, fille d'Antoine FRADET, seigneur de Loye et de Chappes près Bourges, maître des requêtes ordinaires de François de France, duc de Berry et d'Alençon, lieutenant général et lieutenant de roi à Bourges, et de Claude BIDAULT DE GERMIGNY. Une nombreuse postérité sortit de ces deux alliances ; neuf enfants naquirent de la première et six de la seconde, ainsi qu'il est décrit ci-après :

*Premier lit.*

1. Pierre BENGY, qui suit ;
2. Marguerite BENGY, dont nous n'avons point trouvé l'acte de baptême, mais qui a dû naître selon toute apparence en 1589, a été mariée le 1<sup>er</sup> janvier 1606 à Étienne MACÉ, écuyer, seigneur des Porteaux, fils

ainé de Nicolas MACÉ, écuyer, seigneur de la Vesvre et des dits Porteaux, receveur général du taillon, puis trésorier de France à Bourges, échevin de cette ville en 1579 et 1580, et de demoiselle Claude LÉVEILLÉ. On ignore l'année de sa mort, mais elle laissa plusieurs enfants qui ont continué la famille par des alliances honorables.

3. Marie BENGY, baptisée en l'église de Notre-Dame du Fourchaud le 7 août 1591, morte sans avoir été mariée.
4. Jeanne BENGY, baptisée en la même église le 29 janvier 1593. On ignore sa destinée.
5. Charles BENGY, baptisé le 6 janvier 1595, mort jeune.
6. Catherine BENGY, baptisée le 5 janvier 1596, mariée en 1622 à Claude DE SAINT-PÈRE seigneur de Louault, secrétaire de la chambre du Roi, fils d'Henri de SAINT-PÈRE, commissaire ordinaire des guerres et de demoiselle Anne GOUAULT. La famille de Saint-Père était depuis longtemps connue en Berry où elle jouissait d'une considération méritée; un de ses membres, François de Saint-Père, selon toute apparence l'oncle de celui-ci, avait été élu député pour le Tiers-État aux États généraux convoqués par la Ligue et tenus à Paris en 1593; il était seul pour le bailliage de Berry (1). Claude de Saint-Père habitait à Bourges dans la rue *Jacques-Cœur*, paroisse de Saint-Oustrillet dans une maison juxtée d'un côté

1) Voir *Histoire du Tiers-État* par Augustin Thierry, page 389.

par celle d'Hugues Bengy, écuyer, seigneur de Nuisement, lieutenant criminel à Bourges et par celle de demoiselle Marie Agard, veuve de noble Pierre Bouguier; il en fit foi et hommage au Roi, à cause de sa grosse tour de Bourges, de laquelle elle relevait directement, comme héritier de son père, le 14 août 1623. Catherine Bengy décéda le 2 octobre 1665, à l'âge de 69 ans; plus de vingt ans après la mort de son mari. Les enfants auxquels elle avait donné le jour, sont :

- A. Henri de SAINT-PÈRE, baptisé à Saint-Oustrillet le 20 octobre 1623, ayant eu pour parrain et marraine noble Pierre Bengy, receveur des tailles, son grand-père et demoiselle Anne Gouault, femme de noble Pierre Paulin, seigneur de Pigny, sa grand'mère paternelle. Il épousa vers 1652 demoiselle Renée BICHIER, sœur de Maurice BICHIER écuyer, seigneur de Saint-Michel et de Chantegrelet, qui occupa pendant 46 ans un office de conseiller du Roi, trésorier général de France au bureau des finances de Bourges, fut échevin de cette ville en 1662 et 1663 et qui épousa Suzanne MACÉ, fille d'Étienne, seigneur des Porteaux et de Marguerite BENGY. La famille Bichier doit être originaire du Blanc en Berry, plusieurs de ses membres se sont établis à Bourges où ils ont vécu pendant près d'un siècle. Elle est représentée actuellement par l'honorable

M. Bichier des Ages qui habite le château de Saint-Père-du-Trépas, près Cosne, ville qu'il a administrée comme maire pendant toute la durée de l'empire.

B. ANNE DE SAINT-PÈRE, baptisée aussi à Saint-Oustrillet le 4 octobre 1624, épousa le 20 décembre 1643, en la même église, messire Claude FAUVRE, écuyer, seigneur d'Alouy, âgé de 28 ans, fils de feu noble Jean FAUVRE, conseiller du Roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges et de feu demoiselle Marie REGNIER, d'où plusieurs enfants, dont trois seulement ont survécu. Anne de Saint-Père décéda à l'âge de 80 ans le 25 juin 1704. Ses deux enfants furent :

a. Claude FAUVRE, baptisé à Saint-Oustrillet le 30 mars 1645, chanoine de l'église de Bourges. Il décéda le 28 août 1694 et fut enterré dans la cathédrale. Sa chanoinie fut donnée le 8 septembre suivant, au dire de M. Gassot de Priou dans ses mémoires, à son cousin germain M. l'abbé Fauvre de Ferrières.

b. Françoise FAUVRE, mariée le 18 mars 1681 en l'église de Saint-Pierre-le-Puellier avec messire Étienne MILLET, chevalier, seigneur du Masné, conseiller du Roi, trésorier

général de France au bureau des finances de Bourges, fils de feu messire Étienne MILLET, aussi chevalier, seigneur du dit lieu, gouverneur des ville, château et principauté d'Oranges et de dame Marie-Marguerite de VANESSE. Elle était morte avant sa mère ne laissant qu'une fille ci-après de plusieurs enfants auxquels elle avait donné le jour.

a'. Marguerite-Françoise MILLET, baptisée à Saint-Pierre-le-Marché le 30 mai 1682, mariée le 30 mars 1704 à messire René-Mathias DE BRISACIER, écuyer, seigneur de la Mahaudière, Pont-le-Voy en partie et autres lieux en Blésois, fils de Pierre DE BRISACIER, écuyer, conseiller du Roi, président-trésorier de France à Bourges, et de feu dame Marguerite HUART; d'où une fille unique, Marie-Marguerite DE BRISACIER, baptisée à Saint-Pierre-le-Marché, le 28 juin 1717, mariée, en la même église le 29 mars 1735, avec Messire Louis - François - Gaston DE MENOU, chevalier, seigneur

de Champlivault et de Braine-le-Marais, ancien capitaine d'infanterie au régiment de la Couronne, fils de feu Louis DE MENOU, chevalier, seigneur du dit Champlivault, et de demoiselle Anne DE PONNARD. Cette antique maison, originaire du Perche, y était connue dès l'an 1055, d'où elle se transplanta en Touraine. Son nom et ses armes sont inscrits dans la galerie des croisades à Versailles, et dans l'ouvrage qui a été publié sur cette galerie (1), se trouve cette mention : « Gervais DE  
« MENOU, étant à Acre au mois  
« de septembre 1091, contrac-  
« ta, solidairement avec huit  
« autres croisés, un emprunt  
« de 200 marcs d'argent, sous  
« la garantie d'un des man-  
« dataires de Renaud, évêque  
« de Chartres. L'acte de recon-  
« naissance de cette dette est  
« signé d'une croix de la main  
« de Gervais de Menou.

« Sur la liste des cheva-

(1) *Galerie de Versailles*, tome VI (2<sup>e</sup> partie) pag. 153.

« liers qui avaient bouche en  
« cour à la suite du roi Saint-  
« Louis, lors de la croisade  
« de Tunis en 1270, on lit  
« les noms de Jean et Simon  
« de Menou. »

Cette maison a toujours été au service des Rois de France soit à la guerre ou à la cour, et dans les dernières guerres de Louis XIV elle a donné dans un même temps jusqu'à trente six officiers du même nom. Elle s'est répandue dans les provinces de Touraine, Berry, Nivernais, Poitou, Sollogne, Normandie et Bretagne; elle est divisée en différentes branches dont quelques-unes subsistent encore. (*L'État présent de la Noblesse* en contient onze membres qui habitent les départements d'Indre-et-Loire, de l'Indre, de la Manche, de la Gironde, d'Ille-et-Vilaine, de la Dordogne et de la Haute-Garonne.)

Plusieurs enfants naquirent à Bourges du mariage de M. de Menou avec M<sup>lle</sup> de Brisacier, deux fils et trois

filles mariées dans le pays, savoir : A. Charlotte-Marguerite DE MENOU avec messire Claude-Marie DODART (1), chevalier, capitaine, puis mestre de camp au régiment des carabiniers de Mgr le comte de Provence, chevalier de Saint-Louis (15 avril 1760), frère de M. Dodart, intendant de Berry. Cette dame a été marraine, le 24 novembre 1762, de la célèbre cloche de

(1) GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DODART.

I. DENIS DODART qui dût naître à Paris vers 1630, était docteur régent de la faculté de Médecine de Paris et membre de l'académie royale des sciences. Il exerça son art pendant plus de quarante ans et comptait dans sa clientèle plusieurs princes du sang et un grand nombre de personnages de la cour; mais c'était principalement envers les pauvres qu'il se montrait empressé, les soulageant par son talent et les soutenant de sa bourse. Il fut récompensé de ses nombreux services dans la personne de son fils. On ignore le nom de sa femme et s'il eut plusieurs enfants, on ne connaît que :

II. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE DODART, né à Paris vers 1660, qui étudia la médecine sous la direction de son père et devint au bout de quelques années conseiller du Roi en ses conseils, 1<sup>er</sup> médecin de S. M. Louis XV, et médecin ordinaire de sa maison, surintendant des Eaux Minérales de France, après avoir été 1<sup>er</sup> médecin de Mgr le Régent duc d'Orléans. Il fut anobli par lettres patentes du Roi, données à Paris au mois de mai 1720 en considération tant des

la cathédrale, connue à Bourges sous la domination de *Gros-Guillaume*. Elle remplaçait Madame Adelaïde de France fille du roi Louis XV. Elle a laissé quatre filles : 1<sup>o</sup> Anna DODART, mariée à messire Antoine-Henry DE BONNAULT DE VILLEMENARD, officier au régiment de mestre de camp, dragons, d'où deux fils, pères de messieurs DE BONNAULT-DE VILLEMENARD, propriétaires à

services qu'il avait rendus en ses qualités de médecin du Roi et du duc d'Orléans que de ceux de son père qui ne pouvaient être oubliés. Il s'était marié deux fois : 1<sup>o</sup>, le 18 février 1687, avec demoiselle Marguerite LE PICART, d'une famille de Paris, originaire de la Bretagne, sœur de demoiselle Thérèse LE PICART, femme de Charles BELLOY, écuyer, seigneur de Morangles; 2<sup>o</sup>, le 7 janvier 1693, avec demoiselle Anne-Louise DENIS, fille de Guillaume DENIS, seigneur de Choiselles, contrôleur général de l'extraordinaire des guerres, trésorier de la gendarmerie, et de dame Anne BARROIS. Il eut de ces deux alliances, les six enfants qui suivent :

*Premier lit.*

1. Marguerite DODART, qui est devenue la femme de messire Claude BURLET, 1<sup>er</sup> médecin du roi d'Espagne;

*Deuxième lit.*

2. Denis DODART, chevalier, successivement conseiller au Châtelet de Paris, conseiller au Parlement, conseiller du Roi

Bourges; 2° N. . DODART, mariée à M. d'ESCORAILLES, d'une famille d'Auvergne; 3° Charlotte-Séraphise DODART, mariée à M. DE FER de la Nouaire, sans postérité; 4° en fin Anne-Cécile DODART, décédée supérieure des dames Bénédictines de Bourges (Abbaye de Saint-Laurent) le 2 avril 1837. — B. Anne-Cécile DE MENOÛ, mariée le 28 octobre 1772, en l'église de Saint-Jean-le-Vieil, avec mes-

en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel (avril 1722), intendant de justice, police et finances de la généralité de Bourges, qui ne s'est pas marié;

3. Anne-Séraphise DODART, mariée à messire Pierre DURECLAUX DE LA VALLETTE, médecin ordinaire du roi;
4. Louis-Denis DODART, officier de marine, mort sans avoir été marié;
5. Marie-Agathe DODART, femme de messire Thomas-Claude CHAPELAIN DE FONTENAILLES chevalier de Saint-Louis, capitaine des gardes de feu S. A. S. Mgr le prince de Conti;
6. Claude-Marie DODART, qui suit :

III. Claude-Marie DODART né vers 1715, chevalier, capitaine au régiment des carabiniers de Mgr le comte de Provence, puis mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa en l'église de Saint-Pierre-le-Marché le 15 avril 1760, demoiselle Charlotte-Marguerite DE MENOÛ, fille mineure de messire Louis-François-Gaston, marquis DE MENOÛ, chevalier, seigneur du Masnay, ancien capitaine au régiment de

sire Honoré-Joseph-Héliou, comte de VILLENEUVE-TOURETTE, branche de la maison des Villeneuve-Bargemont, fils de feu messire Joseph-Scipion, marquis DE VILLENEUVE-TOURETTE, et de dame Anne-Marie SERRA. De ce mariage naquit un fils, Héliou, comte DE VILLENEUVE-TOURETTE, marié à demoiselle Hélène ANJORRANT, de la province du Berry, d'où : Cécile de VILLENEUVE-TOURETTE mariée à Félix DE FOU-

la Couronne et de dame Marie-Marguerite DE BRISACIER, d'où quatre filles ci-après :

1. Anne-Louise-Marguerite DODART, mariée à Pouilly le 28 avril 1783, avec messire Antoine-Henry DE BONNAULT, chevalier, vicomte de Villemenard et Saint-Germain du Puy, officier au régiment de mestre de camp, dragons, fils de François-Antoine DE BONNAULT D'HOUEÛ, chevalier, seigneur des dits lieux, et de dame Anne TURPIN, d'où trois fils :

A. Antoine-Charles DE BONNAULT DE VILLEMENARD, né en 1784, mort en 1848 ayant épousé en mars 1805, Anne-Pauline LE ROY DE BUXIÈRES, fille du baron Claude LE ROY DE BUXIÈRES et de Catherine de BILLY, d'où trois enfants, savoir :

- a. Alfred DE BONNAULT, sous-préfet de Bellac, mort en 1843 sans postérité de Fanny Guillaume DE BASSONCOURT;
- b. Catherine-Marie DE BONNAULT, née en 1809, mariée en 1832. à Julien-Marie LE GOAZRE DE

CHER DE CAREIL, capitaine d'État-Major, chevalier de la légion d'honneur. La famille de Foucher est très-ancienne; originaire du Poitou, elle se répandit dans l'Anjou et la Bretagne, et a fourni plusieurs magistrats au Parlement de Rennes. Elle compte parmi

Toulgoët, ancien gendarme de la maison du Roi, officier d'état-major, chevalier de la légion d'honneur dont postérité;

c. Charles de BONNAULT, né en 1816, marié à Chartres le 3 février 1831, avec demoiselle Antoinette de TRIMOND, d'où postérité;

B. Camille-Denis de BONNAULT DE VILLEMENARD, né en 1786, marié en 1820, à Saint-Hilaire de Gondilly, avec Delphine GRANGIER, fille de Guillaume GRANGIER, écuyer, et de Suzanne BAGNAT DE PRESLE, dont un fils unique :

Antoine de BONNAULT DE VILLEMENARD, chevalier de la légion d'honneur, né en 1822, vice-président de la commission administrative de Bourges, conseiller municipal, et ancien adjoint au Maire de cette ville; marié à Moulins-sur-Yèvre, le 26 décembre 1852, avec demoiselle Philippine de COURVOL, fille de Jean, comte de Courvol, officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint Louis et de dame Adélaïde du Pré de SAINT-MAUR, dont il a une fille :

Marie de BONNAULT DE VILLEMENARD née à Bourges, le 17 novembre 1853.

C. Prosper de BONNAULT DE VILLEMENARD, né en 1794, mort en 1864, capitaine d'artillerie, sous-préfet de Gannat,

ses membres Louis-François de Foucher, lieutenant-général d'artillerie qui s'empara de la ville de Saragosse en 1808 et contribua puissamment au gain de la bataille de la Moskowa. D'où enfin M<sup>lle</sup> Marie de FOUCHER DE CAREIL, mariée à M. TAILHANDIER DU PLAIX, propriétaire et maire de la commune de Sainte-Thorette.

c. Pierre FAUVRE, écuyer, seigneur d'Alouy fut baptisé le 12 décembre

receveur des finances à Charolles, qui avait épousé en 1827, Sophie de BOUCHER, fille de Michel-Louis-Désiré de BOUCHER, officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de N. VANNIER, dont un fils :

François de BONNAULT DE SAULDRE, né en 1828, marié à Rabodange en 1860, avec demoiselle Marie de BUUS d'HOLLEBEKE, fille de Victor de BUUS d'HOLLEBEKE, dont :

Denise de BONNAULT DE SAULDRE, né en mai 1864.

2. N.... DODART, mariée à N... de SCORAILLES ou ESCORAILLES, d'une famille d'Auvergne, originaire de Bourgogne;
3. Charlotte-Séraphise DODART, mariée à N... de FER de la Nouaire, sans postérité;
4. Anne-Cécile DODART, religieuse aux Dames Bénédictines de Saint-Laurent de Bourges, dont elle était supérieure quand elle mourut, le 2 avril 1837, après avoir fait pendant tout le temps de son passage dans cette communauté la plus grande édification de ses sœurs par sa piété et sa vertu.